

## CHAP. VI : LE ROLE DE L'ÉTAT ET LES FINALITES DE LA POLITIQUE ECO.

L'État intervient dans l'économie pour assurer son bon fonctionnement. Il corrige les dysfonctionnements et les défaillances de marché pour réguler l'activité. On peut décrire le rôle de l'État à travers trois grandes fonctions qu'il remplit en intervenant dans l'économie : les fonctions d'allocation, de redistribution et de régulation. L'action de l'État est guidée par les choix de politique économique pour atteindre des objectifs à court terme, dans le cadre de la politique conjoncturelle, et à plus long terme, en matière de politique structurelle, tout en respectant l'environnement.

### I. Identifier les fonctions de l'État

#### A. La fonction d'allocation

L'État joue un rôle d'allocation des ressources lorsqu'il intervient dans des situations de défaillances de marché (dysfonctionnements ou insuffisances). Ce sont :

– La concurrence :

Une faible concurrence entre les offreurs peut conduire à un niveau de prix trop élevé sur le marché. L'État intervient donc pour qu'il y ait suffisamment d'acteurs sur le marché et pour réglementer le niveau des prix sur les marchés monopolistiques. *Ex. : pour renforcer la concurrence, l'État a autorisé l'entrée de Free sur le marché de la téléphonie mobile en 2009.*

– l'existence de biens publics :

Les biens publics sont produits par l'État car aucun acteur privé ne serait prêt à contribuer volontairement à leur production. *Ex. : l'enseignement public gratuit assuré par l'État garantit la justice sociale.*

– la présence d'externalités :

L'activité économique des entreprises produit des externalités, c'est-à-dire des effets, positifs ou négatifs, sur d'autres agents économiques. *Ex. : Le crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles certifiées « haute valeur environnementale » est prorogé par la loi de finance 2023 (lutte contre les externalités négatives).*

– l'insuffisance d'information :

On parle d'*asymétrie d'information*. L'État intervient donc pour favoriser la transparence de l'information auprès des acteurs. *Ex. : l'étiquette énergétique obligatoire mise en place par l'État fournit des informations à un futur acheteur sur la qualité du produit qu'il souhaite acquérir.*

L'intervention de l'État dans l'économie permet d'en assurer le bon fonctionnement (corriger les défaillances de marchés, c'est-à-dire ses dysfonctionnements et ses insuffisances).

#### B. La fonction de redistribution

La répartition des revenus primaires issus du travail (salaires, honoraires...) et de la propriété (loyers, dividendes...) est inégalitaire.

Les 10 % les plus riches perçoivent un 1/4 des revenus, 10 % les plus pauvres, près de 3 %.

L'État joue alors un rôle de redistribution selon des critères de justice sociale :

- d'un côté, il opère des *prélèvements* sur les revenus primaires : impôts, cotisations sociales... ;
- de l'autre, il effectue des *versements de prestations sociales* : allocations, indemnités maladie, retraites..., à ceux qui en ont besoin.

L'objectif de la redistribution est de réduire les écarts de revenus. La répartition des revenus disponibles après le mécanisme de redistribution est donc plus égalitaire que celle des revenus primaires. Le mécanisme de la redistribution permet ainsi de réduire les inégalités.

## C. La fonction de régulation

Le bon fonctionnement de l'économie nécessite l'intervention de l'État pour :

- **La lutte contre le chômage** : l'existence de chômage est le **signe que la demande de travail** (ou l'offre d'emploi) est inférieure à l'offre de travail (ou la demande d'emploi). Le marché du travail est donc en situation de déséquilibre.
- **La lutte contre l'inflation** (hausse des prix): une inflation trop forte conduit au **renchérissement des produits fabriqués en France**, moins attractifs aussi bien à l'extérieur de la France qu'à l'intérieur. Le ralentissement de l'activité et l'augmentation du chômage peuvent en être les conséquences.
- **La régulation de l'activité** : une faible activité peut augmenter le chômage, une forte activité peut se traduire par un déséquilibre sur le marché des biens et services avec un excès de la demande par rapport à l'offre, créant des tensions inflationnistes.

L'intervention de l'État consiste à **résorber les déséquilibres** sur les marchés **dans le but de soutenir l'activité économique**. L'État joue un rôle de régulateur de l'économie.

## II. Identifier les objectifs de la politique économique

### A. Les objectifs de politique économique

Les politiques économiques : ensemble des actions mises en œuvre par les pouvoirs publics pour atteindre les objectifs éco.. Ex : en 2018, les grands objectifs sont : *Soutien à l'activité économique, inflation modérée, rééquilibrage de la balance commerciale et résorption du chômage de masse.*

Les objectifs sont mesurés par des indicateurs :

- l'activité économique, mesuré par le **taux de croissance** (évolution du PIB (produit intérieur brut) entre deux dates);
- l'inflation, mesuré par le **taux d'inflation** (taux d'évolution des prix);
- la balance commerciale, mesuré par le **solde commercial** (différence entre les importat° et les X°).
- le chômage, mesuré par le **taux de chômage** (proportion de chômeurs dans la population active).

L'économiste **Nicholas Kaldor** (1908-1986) a proposé une **représentation schématique** de ces quatre objectifs. Il met en évidence le **carré magique**, qui correspond à la **situation économique parfaite**.

### B. La mesure de la croissance

La croissance est mesurée en observant l'évolution du PIB (somme des valeurs ajoutées (VA) des producteurs sur un territoire).

**VA** : différence entre la valeur d'une production (P) et la valeur des consommations intermédiaires (CI) utilisées pour cette production.  $VA = P - CI$

Soit le PIB augmente (croissance positive) entre deux dates, soit il diminue (croissance négative). Cette mesure du niveau d'activité permet d'orienter l'action de l'État dans ses choix de politique éco.

### C. La mesure du développement

La *croissance* est une *notion quantitative* qui peut être mesurée par le PIB.

Le *développement* est une *notion qualitative* qui intègre plusieurs dimensions.

L'**IDH** (indicateur de développement humain) est un indicateur comprenant : l'espérance de vie, le degré d'éducation et le revenu par habitant. Il permet d'apprécier le développement d'un pays.

**La croissance est nécessaire au développement** : elle permet de dégager des ressources afin d'améliorer le revenu des habitants et faire des investissements. L'enjeu du développement aujourd'hui est de l'inscrire dans une perspective durable et respectueuse de l'environnement.

## III. Identifier les principales politiques économiques

Les politiques économiques mêlent des actions de l'État à court terme : les politiques conjoncturelles, et à long terme : les politiques structurelles.

Les politiques conjoncturelles visent à stabiliser la conjoncture.

Les politiques structurelles visent un développement pérenne, respectueux de l'environnement.

Ex : la loi de finances 2023 contient des mesures de politique conjoncturelle et de politique structurelle.